



Montpellier, le 17 septembre 2014

Gilles TENA  
Secrétaire Académique du SE-UNSA

A

Monsieur Rosenzweig  
Délégué académique à la pédagogie  
De l'Académie de Montpellier  
Rectorat  
31, rue de l'Université  
34064 Montpellier cedex 2

Monsieur le Délégué académique à la pédagogie,

Comme nous nous sommes engagés à le faire lors de notre récente rencontre sur la formation des enseignants, nous souhaitons par la présente vous faire part d'une situation qui nous semble nécessaire à résoudre au plus tôt.

En effet, nous avons été interpellés à plusieurs reprises par les stagiaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré de différents départements de l'académie concernant l'annonce de cours planifiés à l'ESPE durant les congés d'automne. Etant donné le début d'année exceptionnellement éprouvant en termes de fatigue nerveuse et physique qu'ont eu à vivre les stagiaires de la promotion 2014/2015, le SE-Unsa ne comprend absolument pas la volonté de l'institution de prévoir des cours sur l'ESPE durant cette période de repos.

Dans le contexte connu, il nous semblerait un minimum bienveillant de laisser les périodes de congés scolaires libres pour tous les stagiaires.

D'une part pour permettre logiquement aux stagiaires un repos indispensable à la bonne poursuite de leur année de formation.

D'autre part comme nous l'avons déjà évoqué avec vous, parce que ces stagiaires assurant des enseignements en poste, nécessitent un temps supérieur à tout titulaire pour préparer sereinement et efficacement les séances et les projets avec leurs élèves pour la période à suivre. Un temps de travail indispensable mais jusqu'à ce jour « très peu pris en compte » en raison de la lourdeur horaire et l'absence de parcours adapté de ce début de formation.

Pour toutes ces raisons et dans la logique de notre volonté de voir réussir cette réforme de la formation, je sollicite au titre du SE-Unsa Montpellier votre bienveillance d'accorder un réaménagement des cours sur l'ESPE qui libèrerait la période des congés d'automne pour tous les stagiaires. Ceci pour le bien fondé de la formation et pour celui du fonctionnement des établissements accueillant des stagiaires ainsi que pour favoriser une entrée positive dans le métier de tous ces futurs enseignants.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les plus respectueux.

Le Secrétaire Académique,

Gilles Tena.